

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal extraordinaire du mercredi 18 novembre 2015

Président de séance : Monsieur Bertrand MASSIAS JURIE DE LA GRAVIERE

Présents : Monsieur Bertrand MASSIAS JURIE DE LA GRAVIERE, Maire.
Monsieur Michel GUILBERT, Monsieur Jacques TOUBOULIC, Monsieur Georges SEBILLAUT, Adjoint
Monsieur Jean-Louis DROUARD, Monsieur Antonin GIBERT, Madame Patricia NOREL, Madame Anne MILLOT, Madame Laurence HOURLIER, Monsieur Gérard JOVET, Monsieur Dominique GUERIN DE VAUX, Madame Anne COLLINOT, Conseillers.

Représentée : Madame Mélanie BRESSON représentée par Madame Anne MILLOT

Absente excusée : Madame Caroline DALLE-NOGARE

Secrétaire(s) de la séance: Madame Anne COLLINOT

Début de séance : 19 h 00

Ordre du jour:

- Accueil temporaire des migrants au VVF Village Vacances.

Invitées: Madame Platz, représentante de l'association COALIA qui est chargée par la Préfecture de l'Yonne de la gestion des migrants.
Madame Bostyn, Directrice du village Vacances VVF de Châtel-Censoir.

Monsieur le Maire débute la séance en demandant qu'une minute de silence soit respectée, en hommage aux victimes des récents attentats de Paris.

Madame Platz est invitée à prendre la parole. En qualité de Directrice de l'accueil des migrants dans le cadre de l'association COALIA, elle explique que sur décision de l'Etat, il faut désenclaver "la Jungle de Calais". Pour ce faire, il faut placer les migrants dans des centres dédiés durant la période hivernale.

Madame Platz, explique également que l'association COALIA sera en charge du suivi administratif ainsi que leur insertion vers l'emploi.

La période d'accueil au VVF Village Vacances, débuterait le 27 novembre 2015 pour se terminer impérativement le 1er mars 2016 .

Une convention tri-partite serait signée entre la Préfecture, le VVF Village Vacances et la Mairie deChâtel-Censoir

Six logements du Village Vacances seraient mis à disposition pour accueillir 21 personnes sans savoir s'il s'agit de familles ou d'individus seuls.

Le Préfet a annoncé que vraisemblablement il s'agirait d'accueillir des personnes seules et non des familles.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les élus voteront à bulletin secret afin de donner leur avis. Toutefois, la décision finale sera prise par le Préfet et la responsabilité lui incombera.

Un dialogue s'installe entre les élus sur des questions pratiques, morales et sociales.

Madame Platz indique que l'association serait présente les 15 premiers jours , afin d'évaluer la situation familiale ou individuelle des migrants. De plus, une convention serait signée avec les commerçants de la commune afin qu'ils acceptent les bons alimentaires qui leur seront remis .

Sur le plan sanitaire, des conventions seraient également signées avec les hôpitaux et les médecins afin d'effectuer un suivi médical,(vaccination, radios, etc) de cette population.

D'un point de vue occupation des migrants, le Préfet recommande que nous leur trouvions une activité d'intérêt général.

Monsieur le Maire invite les élus à voter à bulletin secret; il procède ensuite au dépouillement, à savoir :

8 voix pour

4 voix non

1 vote blanc.

Le Conseil Municipal donne donc un avis favorable à l'accueil des migrants au VVF Village Vacances dans les conditions évoquées.

Fin de séance : 20h10